édit. resp. : Marie-Emmanuelle André-Dumont
Rue Besme, 132 1081 Bruxelles
02 649 08 79

Jeunes Pour la Vie.org

Bimestriel d'information n°147
juillet-août 2014

Edité par « Jeunes pour la Vie » asbl
132 rue Besme 1081 Bruxelles

02 649 08 79 (après 16h ou les WE)
jvl-jpv@live.be
www.jeunespourlavie.org

BE35 0882 1425 7837

Edito p.2
La Marche Pour la Vie p.2-3
One of Us : citoyens négligés p.4-5
Soutenez l'adoption ! p.6
Nous voulions le tant ! p.7
Eh, on a besoin de toi ! p.8

Edito

***"One person can make a difference, and everyone should try". Une personne peut faire une différence, et tout le monde devrait essayer**. Veillant devant le Berlaymont après le rejet de la pétition de One of Us par la Commission européenne, cette phrase de John F. Kennedy me vient à l'esprit. Cinq secondes plus tôt je me sentais petite et ridicule devant ce bâtiment lourd d'histoire, à côté de cette pierre en l'honneur de Robert Shuman. Mais sort un parlementaire, puis l'autre. Ils nous regardent, deux demanderont même pourquoi on est là. La semaine d'après il y a une caméra qui filme. Dans ce combat qui nous semble sans fin c'est facile de se décourager. En tant qu'étudiant ou jeune travailleur ce n'est pas toujours évident de devoir combiner études ou travail avec le mouvement pro-vie. On mène la course contre le temps, on glisse une interview entre deux heures de cours et lorsqu'on a l'impression que tout est fait, c'est reparti pour un périodique, une conférence, la marche, un projet. Mais ensuite vous apprenez qu'une personne a gardé son bébé grâce à vous, ou les plus réguliers « merci, grâce à vous j'ai découvert la valeur de la vie. » C'est une chaîne. Chaque maillon compte. Alors merci, merci à ceux qui nous encouragent et nous soutiennent, merci à cette fabuleuse équipe derrière le mouvement pro-vie qui donne envie de continuer à s'engager. Vous êtes cette personne qui a fait une différence dans le monde. Jusqu'où mènera la réaction en chaîne ? Sans nul doute à la victoire de la vie. Et du coup, votre simple encouragement, tract distribué, affiche collée, quart d'heure de « perdu » à discuter, heure « perdue » à veiller aura tout bonnement changé la face du monde.*

La Marche Pour la Vie … en quelques articles

La guerre des chiffres….

Depuis le début des Marches pour la Vie, nous avions toujours scrupuleusement recueilli et répercuté les estimations chiffrées du nombre de participants fournies par la police. Nous ne voulions pas entendre les refrains connus au lendemain de toute manifestation : « Cent mille participants suivant les organisateurs, 900 selon la police ». Nous étions d'autant plus réconfortés dans notre façon de jauger notre succès, que ces chiffres nous semblaient parfaitement raisonnables. Après tout, pourquoi « gonfler » un succès ou se cacher un échec?

Cette année-ci, nous étions donc bien décidés à faire de même. Mais voilà, en raison de la multiplication des manifestations le jour de la marche, les spécialistes du comptage de la police étaient retenus ailleurs. Lorsque nous avons demandé l'estimation au représentant de la police sur place, celui-ci a avoué ne pas avoir la compétence lui permettant de justifier son décompte des marcheurs, mais que quelqu'un de plus qualifié allait venir. Ce quelqu'un ne venant pas, le représentant a donné son chiffre : 500.

500 ! moins que l'année précédente ? Impossible. Finalement, nous avons procédé nous-mêmes au comptage. Suivez notre raisonnement, si vous le voulez bien.

Le défilé a duré 15 minutes 58 secondes, soit 958 secondes. Or, le cortège s'étalant sur une largeur de 10 mètres, on peut évaluer l'affluence en estimant que 5 personnes défilaient chaque seconde. Soyons pessimistes et prenons plutôt le chiffre de 4 ; voire même de 3,5 à la seconde. Soit 3,5 x 958 = 3.353 personnes présentes à la Marche pour la Vie. A contrario, si nous acceptions le chiffre de 500, nous serions obligés d'en déduire qu'il passait un marcheur toutes les 2 secondes. Absurde, évidemment. Bref, soyons pessimistes et fixons le nombre de marcheurs à 3.350.

La Marche pour la Vie s'est déroulée le dimanche 30 mars après-midi à Bruxelles, pour la cinquième fois, à l'initiative d'étudiants, et a réuni quelques 3500 personnes de tous âges et de toutes origines. La Marche se voulait pluraliste et entendait réunir tous ceux qui - quels que soient leurs horizons philosophiques ou politiques - s'inquiètent de la déshumanisation de notre société à l'égard des plus démunis, en particulier ceux qui se situent aux deux extrêmes de la vie humaine, les enfants à naître et les personnes qui arrivent au terme de leur existence.

Les combats pour la dignité humaine et les rejetés de la société sont des combats de longue haleine, qui commencent dans l'indifférence et l'hostilité, mais ne s'achèvent qu'après avoir convaincu l'ensemble de la société de leur pertinence. Il en a été ainsi de toutes les luttes visant à la défense des droits lésés par l'ordre établi.

C'est ce qu'ont pensé les organisateurs de la Marche pour la Vie, des étudiants qui ne se résignent pas à une société qui, pour sa commodité, sacrifie la vie des sans-défenses, ceux qui vivent à la marge en raison de leur apparente inutilité, les enfants non programmés, les vieillards et les grands malades. Tous ceux qui, par manque d'amour, sont sacrifiés à l'apparent bien-être de leurs concitoyens. C'est ce leurre, ce pieux mensonge, que des jeunes, épris de justice, ont décidé de dénoncer à temps et à contretemps.

Ils le font sans accuser personne, sans s'en prendre à qui que ce soit, simplement pour rappeler l'éminente dignité de la personne humaine, quel que soit son degré de faiblesse ou de fragilité. Ils défendent le progrès d'une société trop vite installée dans la facilité et dans l'illusion, et trop engoncée dans ses certitudes.

Rien que pour cela, la manifestation d'aujourd'hui mérite respect et attention. Elle est un signe, une petite lumière dans la nuit, le fragile mais infatigable rappel des véritables réalités qui rendent à une société la dignité et son humanité.

Quand les temps changent

Mot d'ordre témoignant d'une volonté délibérée ? La presse unanime a fait l'impasse totale sur la dernière Marche pour la Vie du 30 mars 2014. Si les années précédentes nous faisions l'objet d'articles, si peu objectifs soient-ils, dans presque tous les journaux et sur toutes les chaînes de télévision ou de radio, cette année-ci, rien. Silence absolu. Evidemment, difficile d'évoquer la Marche en passant sous silence l'échec total de la manifestation pro-avortement qui se tenait simultanément au Palais de justice et qui n'avait mobilisé qu'une poignée de militants. A moins que le succès de la Marche ne soit devenu d'une telle banalité, un non-évènement en quelque sorte. Par contre, et c'est quand même très positif, l'hebdomadaire *Dimanche* faisait de l'évènement sa première page. Normal sans doute pour un média catholique. Pourtant il était plutôt habituel que sa rédaction n'en fasse pas grand cas. Signe des temps ? Signe d'une prise de conscience plus aiguë de l'importance de défendre la Vie ? Il le semblerait, au vu de toutes les réactions favorables qui nous sont parvenues.

One of Us : veto de la Commission européen

Vous êtes un des 1.800.000 citoyens a avoir signé One Of us? Pas de bol, mais non, la démocratie européenne ne vous concerne pas. On ne vous écoutera pas !

Mais nous n'avons pas dit notre dernier mot !

Sentinelles : Une histoire européenne

24 juin 2013 : premier Veilleur Debout français, rebaptisé Sentinelles.

Depuis, des milliers de tweets ont été envoyé sur twiitter en soutien aux Sentinelles. Elles se succèdent partout en France pour montrer leur opposition aux lois anti-famille. Il ne s'agit plus seulement d'une opposition à la Loi, dite Taubira, qui autorise le « mariage » entre des personnes de même sexe, mais aussi contre les autres propositions telles que l'euthanasie, la GPA, la PMA, … Avec arrestations et déplacements en masse !

Le 6 octobre 2013 : En Belgique se sont les Veilleurs Debout qui sont lancés; contre l'euthanasie aux mineurs d'âge. Même démarche, autre nom dans lequel les belges se trouvaient mieux.

Le mouvement est également importé en Italie (Sentineli en pedi), en Espagne, …

Et depuis ce mardi 3 juin les Sentinelles sont apparues à Bruxelles, capitale de l'Europe, devant le Berlaymont, Commission Européenne.

Et apparemment il se préparerait un bel anniversaire ce mardi 24 juin pour le premier anniversaire des Sentinelles ! Aidez-les à continuer sur leur lancée et rejoignez-les !

Sur Facebook:

La nouvelle page « European Sentinels » a été rejointe par plus de 200 personnes en moins de 24h !

ne, la riposte démocratique s'organise !

La requête portée par l'initiative citoyenne européenne « One Of Us » ayant obtenu presque deux millions de signatures dans tous les pays de l'Union européenne (arrivant au seuil légal dans 19 pays) a été rejetée par la Commission européenne le 28 mai dernier.

Le refus de la Commission de transmettre au Parlement européen un « projet de loi » pour que cette instance, élue démocratiquement, puisse se prononcer à son sujet, a été expliqué lors d'une communication le 28 mai. La communication d'une trentaine de pages expose comment la Commission européenne applique déjà des critères éthiques suffisants et soutient qu'il n'y pas matière à débat pour les changer ni les renforcer.

L'instrument des initiatives citoyennes européennes avait été mis en place par le traité de Lisbonne pour permettre aux citoyens européens de participer au débat démocratique et en finir avec les critiques sur le déficit démocratique des institutions européennes. Mais par son refus la Commission européenne s'est volontairement coupée du peuple européen et s'est isolée dans sa tour d'ivoire en pure instance autocratique. En effet, si « One Os Us », qui a été l'initiative citoyenne ayant remporté le succès le plus éclatant, a été rejetée sans pouvoir être débattue au Parlement, alors n'importe quelle initiative pourrait l'être aussi selon le bon plaisir de la Commission.

Le risque d'un refus en fin de parcours, inspiré par des considérations politiques, empêchera de nombreux citoyens porteurs de très bonnes idées d'entreprendre la démarche, car l'investissement économique et en termes de volontaires nécessaire à une initiative citoyenne est trop important pour ne pas avoir la garantie qu'il n'aura pas été consenti en vain. C'est pourquoi cette réponse a été très mal perçue par les citoyens et les porteurs de l'initiative mais aussi par les organisations européennes engagées au service d'une démocratie participative et d'une transparence institutionnelle renforcées.

Dorénavant, les seules institutions capables de promouvoir des initiatives citoyennes seront les lobbys européens habitués des couloirs de la Commission qui peuvent savoir à l'avance si leurs idées ont l'heur de plaire aux fonctionnaires en charge des dossiers.

En dépit de la décision de la Commission européenne, le comité de citoyens de « One Of Us » a annoncé la poursuite et la transformation de ses activités. Ces dernières seront assumées par une fédération européenne comptant plus de trente membres fondateurs, dont Jeunes pour la Vie, qui défendront la dignité de la personne humaine dans les cercles et instances européens. D'autres actions de protestation citoyenne se sont déjà déroulées pendant les jours qui ont suivi la décision de la Commission, comme celle organisée par les « European Sentinels » qui ont veillé devant le siège de la Commission européenne pour le respect des principes démocratiques.

Quand le roi Henri VIII veut se séparer de son épouse, le pape le lui refuse. Henri VIII décide de passer outre et fonda ainsi l'anglicanisme. Thomas More, en conscience, objectera. S'il le paya de sa vie, il reste pour toujours un exemple de vérité !

LE ROI : **Un seul homme, il suffit d'un seul homme. Et même si je lui fais son procès et qu'on lui coupe la tête, il m'aura éternellement dit non !** *(Il crie :)* **Mais qu'est-ce que c'est, à la fin, que cette puissance sans armes, qui se dresse seule, contre tout ?**

ANNE, *doucement* : **L'orgueil des justes.**

LE ROI : Il n'y a pas de place pour deux orgueils en Angleterre. Et Dieu voulu que ce soit moi le Roi

Anouilh, J. Thomas More ou l'homme libre

Je veux bien laisser vivre le bébé si c'est vous qui l'adoptez

Nos amis Ashley et Charles pris au mot. A nous de les aider !

Vous qui étiez à la deuxième édition de la Marche pour la Vie à Bruxelles, vous vous rappelez peut-être du groupe d'Américains venus spécialement en Belgique pour nous soutenir. Parmi eux, Ashley et Charles. Ce jeune couple a aujourd'hui grand besoin de votre aide suite à une importante décision qu'ils ont été amenés à prendre dans la ligne de leur indéfectible engagement au service de la vie.

Ashley a toujours été impliquée dans les mouvements pro-vie, consacrant notamment deux années à promouvoir la vie à travers tous les Etats-Unis avec son association des « Survivors » (« Survivants » en anglais, une référence aux personnes ayant survécu à l'avortement autorisé aux Etats-Unis depuis 1973 en vertu de l'arrêt 'Roe vs Wade'). Lors de la seconde année d'Ashley au service des Survivors, Charles rejoint le mouvement.

Désormais mariés et parents d'une petite fille, tous deux poursuivent leur engagement. Récemment, Ashley apprend qu'une jeune fille de son entourage est sur le point d'avorter. Sans hésiter, elle appelle la jeune fille en question et lui propose de la rencontrer. Ashley la prend sous son aile; elles auront plusieurs entretiens. Ashley lui dit qu'elle a le choix, qu'elle peut élever son enfant malgré son jeune âge, ou le confier à l'adoption. Or, l'adolescente ne veut surtout pas garder son enfant et son entourage la pousse à avorter. Pour lui faire découvrir que son enfant est vraiment une personne vivant en elle, Ashley emmène sa protégée passer une échographie. Après quelque temps de réflexion, cette dernière appelle à son tour Ashley et lui déclare : 'J'accepte de laisser vivre le bébé… mais je veux que ce soit toi et Charles qui l'adoptiez.' Ashley rapporte ces propos à son mari. Comme leur propre fille vient juste d'avoir un an et qu'ils sont fraîchement installés dans un nouvel appartement, leur première réaction est la peur. Les voilà placés inopinément devant le choix entre leur confort de vie et la vie d'un enfant. Cependant, leurs convictions sont fortes; la question est vite résolue. Une agence d'adoption pro-vie les aide en couvrant un maximum de frais. Il leur reste 7.000 dollars à trouver avant de pouvoir entreprendre les démarches d'adoption. Le jeune couple lance dès lors un appel aux dons bientôt relayé sur tous les réseaux sociaux. En moins d'une semaine, les 7.000 dollars sont réunis. Mais au-delà de cette somme, c'est tout un changement de vie qui s'impose à Charles et Ashley. Emotionnel et matériel. Un deuxième lit d'enfant, une double poussette, etc.

Si vous voulez aider Ashley et Charles, n'hésitez pas à verser votre contribution sur notre compte en indiquant la communication « Ashley et Charles ». Nous avons déjà assuré la petite famille américaine de notre soutien. Une vie n'a pas de prix !

Diacre arrêté, euthanasie remise en cause ?

Un diacre-infirmier qui tue des dizaines de patients (le nombre est actuellement estimé à une cinquantaine), dès sa carrière d'infirmier et sans doute aussi en tant que diacre : la nouvelle a secoué la Flandre.

A Wevelgem où il habite, les villageois sont consternés car les faits relatés ne correspondent en rien à l'image qu'ils avaient de lui. Il était d'une charité exemplaire, père de famille serviable. En tant que diacre il aidait beaucoup sa paroisse avec une attention spéciale portée aux personnes âgées qui n'arrivaient plus à se déplacer, allant jusqu'à faire leurs courses pour leur rendre service.

Cet esprit de "charité" est aussi l'excuse qu'il invoque dans cette affaire "d'euthanasie active" comme il le dit lui-même, ou de "crime" selon les journalistes (la différence?). Car c'est de la pitié "mal placée", comme le spécifient les médias, qui l'a poussé à tuer les patients sans leur consentement. Comme quoi les journalistes font encore preuve d'un peu d'humanité dans leurs réactions: tuer les gens sans leur consentement n'est pas encore admis. Pourtant, n'est-ce pas ce que les politiciens veulent nous proposer? Or, dans ce cas-ci, la nouvelle choque. Heureusement.

Ce qui semble surtout susciter l'émotion de la population, c'est le rôle de diacre et d'infirmier, car c'est avant tout un intervenant de confiance. Normalement. Et justement, on observera qu'une des conséquences de l'euthanasie est l'effritement du lien de confiance patient-soignant.

Une affaire qui rendra la vue et la vie à la société?

Je l'espère.

Soutenez-nous au numéro de compte JPV: (BE35) 088-2142578-37

« Nous voulions tant cet enfant ! »

« Arrêter une grossesse désirée, ça va à l'encontre de la nature et de tout sentiment. Mais c'est parfois ce qu'il y a de mieux. Ou on n'a pas le choix. Parce que les tests prénataux ont montré des malformations. Cinq mamans qui témoignent de la décision la plus difficile de leur vie . « Je dis bonne nuit à l'urne de cendres. »

Supplément du weekend au *Nieuwsblad*. Edition du 31 mai 2014.

Citations choisies et traduites par nos soins

« La naissance de T. était un beau moment. Un instant j'ai eu le sentiment : je suis maman. J'avais presqu'un sourire sur mon visage. Je dis aussi toujours : j'ai vu T. quand il était le plus beau, juste après sa naissance. Après ça je l'ai surtout pris dans mes bras, dans un petit drap avec des éléphants sans plus le regarder. Parce que ces enfants se désagrègent rapidement et que je voulais garder une belle image. »

« Nous avions le choix. Arrêter ou continuer. Le choix était vite fait. Nous avions déjà un enfant qui avait besoin de plus de la moitié de notre attention. (...) M. est née douze jours après le diagnostic. Nous pouvions choisir entre l'euthanasie dans le ventre ou des soins palliatifs (?). Nous avons choisi les seconds. Avec le risque qu'elle pleure. Mais elle ne l'a pas fait. Pour moi c'était d'une importance cruciale que je puisse prendre M. dans mes bras, si elle était chaude et avec des couleurs. Je l'ai eue près de moi (...) trois minutes. Ensuite elle s'est (a été ?) endormie calmement. J'ai pu voir qu'elle le vivait pacifiquement. D'abord elle avait l'air fâchée. Puis elle a trouvé la paix. »

Le titre de l'article semble renvoyer à une souffrance à laquelle les personnes interviewées n'auraient pas pu échapper. S'agissant de mamans voulant témoigner devant une journaliste de la mort d'un enfant avant sa naissance, je me pose quand même des questions. Evoquent-elles leur fausse couche ou un avortement contraint ? Il semblerait que c'est bien de ce dernier qu'il s'agit.

Semblerait car l'article est tout sauf clair. J'ai du le relire plusieurs fois, demander l'avis d'autres lecteurs pour constater que c'était soit volontairement vague, soit mal écrit. Et pourtant l'auteur, A. Rutten, est une journaliste dont j'apprécie justement la clarté.

Il semblerait que l'ambiguïté du titre et des propos soit volontaire. Essayer de mettre des mots sur des sentiments indicibles et brouiller les pistes quant aux actions elles-mêmes qui les ont fait surgir. Les mères ont clairement souffert. Toutes. Elles semblent sincères aussi quand elles disent ne pas avoir eu le choix, mais qu'elles l'assument (un enfant avec une telle malformation n'aurait pas eu la qualité de vie qu'on veut pour notre enfant). Alors ?

Invoquer des raisons d'un manque de qualité de vie à cause d'un handicap peut être humainement compréhensible, ce n'en est pas moins injustifié. Par cet acte il est fait injure à toutes les personnes handicapées, à toutes les mères qui acceptent de donner une chance à leur enfant, parce qu'elles ne limitent pas sa vie à son handicap.

Un qualificatif me vient à l'esprit, celui de *pitié fallacieuse* (Saint Jean-Paul II, Evangelium Vitae, §105). Il est dur, certes, il n'en est pas moins vrai. Cette pitié n'est pas un fruit de l'amour car l'amour, est constructif à l'inverse de cette pitié mortifère, il aide à grandir alors qu'ici c'est bien de destruction qu'il s'agit !

« Dès le début de ma grossesse j'ai eu un mauvais pressentiment comme si je savais que cet enfant ne rentrerait jamais dans ma vie. »

« Je n'ai heureusement pas le sentiment de devoir me défendre. Tout le monde est gentil et compréhensif. Mais parfois c'est comme si j'attends la personne qui me confrontera terriblement. Pour que je puisse dire clairement: non, je ne sais pas si j'ai fait le bon choix. Et oui, parfois j'ai des regrets. »

« Mais si on peut choisir consciemment pour la qualité de vie de son enfant, alors on ne peut pas faire d'autre choix en tant que mère. »

« Le docteur a dit que c'était dangereux de le garder. J'ai accepté sans poser de questions. Je le regrette aujourd'hui. Parce que je le ressens comme si nous étions intervenus dans un processus que nous devions suivre. Et que nous n'avons pas suivi. »

Soutenez la Marche pour la vie: (BE46) 088-2142577-36

Nous avons besoin de vous !

Pas seulement de vos dons généreux qui, bien sûr, ne sont pas négligeables, mais avant tout **de vous-même.**

L'actualité se fait chaque jour plus pressente, et personne n'est de trop dans cette formidable aventure qu'est la vie ! Nous savons bien qu'il n'est pas facile de s'engager, mais nous savons aussi à quel point cela vaut la peine !

Vous êtes étonnés du nombre d'avortements en Belgique,
Vous vous demandez comment s'est possible,
Vous voulez pouvoir parler et aider ces femmes,
ces parents qui décident d'avorter leurs enfants.

Venez renforcer notre équipe,
Venez aider à choisir la Vie selon vos possibilités.

La parole est à vous, soyez la voix des tout-petits, leur avocat.
Ils sont 19.557 enfants à n'avoir que vous.

- Avant tout nous avons besoin de gens pour aider les personnes en détresse qui s'adressent à nous
- Nous avons besoin de personnes pour répondre au téléphone, aux mails, …
- Nous avons besoin de personnes pour gérer twitter, facebook, le site, …
- Nous avons besoin de personnes pour rédiger des articles pour le site et/ ou pour le journal
- Nous avons besoin de personnes qui témoignent
- Nous avons besoin de personnes qui seraient prêtes à nous former
- Nous avons besoin de gens originaux avec plein de bonnes idées
- **Nous avons besoin de vous !**

Vous voulez vous engager ?

Bienvenue !

Ou pour toute demande d'information vous pouvez nous …

- **envoyer un mail à jvl-jpv@live.be**
- **téléphoner au 02.649.08.79**
- **Envoyer un courrier (Rue J. Besme 132, 1081 Bruxelles)**
- **contacter via le site, via facebook, twitter, …**